

DEP	INSEE	ANNEE	N°
60	500	2022	64

COMMUNE

EXTRAIT DU REGISTRE

LE PLESSIS BELLEVILLE  
8, Place de l'Eglise  
60330 LE PLESSIS BELLEVILLE

DES DELIBERATIONS DU  
CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 8 JUIN 2022

Nombre de membres

En exercice : 23

Présents : 15

Votants : 19

Le 8 Juin 2022 à 19 H 30

le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni  
au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses  
séances sous la présidence de M. SMAGUINE Dominique.

**PRESENTS :** SMAGUINE Dominique, DUVILLIER Benoît Dominique, WILLET Catherine, ADOUENI Léon, SAUVAT Sandrine, TRABELSI Daniel, THIMOTHE Ketty, GAILLET Gérard, MARTIN Philippe, BOUHOURS LOUEDEC Klervi, ROBERT Bruno, ZITO Josette, CAVROS Henri, RIFFET Michel, POUSSON Fanny

**ABSENTS EXCUSES :**

Madame ALEXANDRE Valérie qui a donné pouvoir à Monsieur ADOUENI Léon

Monsieur GOMIS qui a donné pouvoir à Madame THIMOTHE Ketty

Madame ESPOSITO Laetitia qui a donné pouvoir à Madame POUSSON Fanny

Madame BOULE qui a donné pouvoir à Monsieur DUVILLIER Benoît Dominique

Madame MASSAU Fatima

**ABSENTS :**

Madame HAMARD Angèle

Madame CHEVALIER Christine

Monsieur LUKUNGA Joseph

**Secrétaire de séance :** Madame BOUHOURS LOUEDEC Klervi

**Date de convocation :** 31 Mai 2022

**Date d'affichage :** 31 Mai 2022

**OBJET : MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS**

Afin de permettre le recrutement d'un agent au service urbanisme suite à mutation, il vous est proposé de créer un poste d'adjoint administratif principal de 2<sup>ème</sup> classe.

Monsieur le Maire explique que la vacance de poste a été faite et qu'il a procédé au recrutement d'un agent instructeur ce qui permettra à la commune de conserver un droit de regard sur l'urbanisme de la Commune.

A l'unanimité, le Conseil Municipal adopte la création d'un emploi d'adjoint administratif principal de 2<sup>ème</sup> classe.

Pour extrait certifié conforme

Fait et délibéré à Le Plessis Belleville,

Le 8 Juin 2022

Le Maire

SMAGUINE Dominique

Accusé de réception en préfecture  
060-216004945-20220623-2022-64-DE  
Date de réception préfecture : 23/06/2022